

Commune de CONLIEGE

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 mars 2021

Présent.es:

Le Maire

M. CORDELLIER Jérôme

Les adjoint.es

M. ROUSSEL Jean-Claude

Mme PETITJEAN Karine

Conseiller délégué

M. FANI Jean-David

Conseiller.es

M. LAMBERT Georges

M. CHAILLON Benjamin

M. LOYANT Nicolas

M. DUPERRON Denis

Mme DEHUT Christelle

M. BREMON Laurent est désigné Secrétaire de séance

Mme HERBIN Noëlle

Excusée :

Mme. RESTELLI donne procuration à Mme HERBIN Noëlle

Mme DENEGNAN Audrey donne procuration à M. CHAILLON Benjamin -

Mme BERGOT Emilie donne procuration à M. BREMON Laurent

La séance est déclarée ouverte à 18h15

1. Approbation du compte rendu du précédent CR

2. Examen et vote du budget primitif (prévisionnel) de la commune.

Madame Karine PETITJEAN fait une présentation détaillée du **budget primitif** global de la commune qui est de **603 280.01 Euros**

Présentation et vote par chapitre.

Section de fonctionnement

- Dépenses (en Euros)

Chapitre 011 Charges à caractères général	182 532.82	adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 012 Charges de personnel,	224 122.00	adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 014 Atténuation de produits	35 863,00	adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	52 000.00	adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 022 Dépenses imprévues	100.00	adopté à l'unanimité des voix

Chapitre 023 Virement à la section de D'investissement	67 054.19 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 042 Opérations d'ordre	6 688.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 66 Charges financières	4 720.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	30 100.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 68 Dotation provision semi budgétaire	100.00 adopté à l'unanimité des voix
Total	603 280.01 adopté à l'unanimité des voix

- Recettes

Chapitre 002 Résultat reporté	147 939.01 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 013 Atténuation de charges	100.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 042 Opération d'ordre	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 70 Produits services, domaine, et ventes diverses	90 687.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 73 Impôts et taxes	229 371.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 74 Dotations et participations	42 083.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 75 Autres produits de gestion Courante	63 000.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 76 Produits financiers	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 77 produits exceptionnels	30 100.00 adopté à l'unanimité des voix
Total	603 280.01 adopté à l'unanimité des voix

Les investissements (163 087,40 Euros) porteront principalement sur les travaux de l'église (mesure de conservation de la charpente et du toit), une modification du PLU, le remboursement d'emprunts, l'Ecole numérique (matériel informatique à destination de l'école) et des travaux d'entretien des bâtiments.

La dette totale de la commune est de 388 392,12 Euros pour un remboursement de **67 148,97 Euros** en 2021.

En 2021, un prêt arrivera à échéance diminuant l'annuité de 14 480.35 Euros.

3. Examen et vote du budget de la forêt

Présentation et vote par chapitre

Section de fonctionnement

- Dépenses (en Euros)

Chapitre 011 Charges à caractères général	14 416.62 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 012 Charges de personnel, frais assimilés	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 014 Atténuation de produits	0,00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 022 Dépenses imprévues	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 023 Virement à la section de Fonctionnement	1 350.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 42 Opérations d'ordre	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 65 Autre charges de gestion courante	20 000.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 66 Charges financières	0.00 adopté à l'unanimité des voix

Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Total		35 766.62 adopté à l'unanimité des voix
- Recettes		
Chapitre 002	Résultat reporté	15 766,62 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 013	Atténuation de charges	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 042	Opération d'ordre	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 70	Produits services, domaine, et ventes diverses	20 000.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 73	Impôts et taxes	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 74	Dotations et participations	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 75	Autres produits de gestion Courante	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 76	Produits financiers	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 77	produits exceptionnels	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Total		35 766.62 adopté à l'unanimité des voix

Le budget de la forêt s'élève à 35 766.62 Euros en fonctionnement et 12 781.85 Euros en investissement.

Les recettes de la forêt diminuent en raison de la diminution des coupes de bois. Les cours du bois ont notamment chuté cette année.

4. Vote des deux taxes locales : Taxe Foncière Bâti (TFB), Taxe foncière Non Bâti (TFNB) :

Les deux taxes communales sont maintenues aux taux de l'année 2020, à savoir 14,79 % pour la TFB et 24,02% pour la TFNB : adopté à l'unanimité des voix.

5. PLU :

-Bilan de la concertation avec la population :

Une consultation a eu lieu en décembre 2020 portant sur la modification simplifiée du PLU. Il n'y a eu aucune intervention des Conliégeois. Une remarque a été formulée par le département portant notamment sur les nuisances sonores et les risques sur la voie verte. Le carrier a répondu à cette remarque que des dispositions avaient été mises en place, essentiellement par des mesures de reculement de 20 à 25 mètres non exploitées par rapport aux lignes qui longent la voie verte et par la mise en place de la démarche ERC (éviter, réduire, compenser) sous la forme d'un réaménagement continu en fonction de l'avancement de l'exploitation et en fin d'exploitation (mise en place de pelouses sèches et de linéaires de lisières boisées), et la mise en place de talus de 5 à 10 mètres de hauteur, en fonctions des zones sensibles (habitations et voie verte).

- Approbation de la modification simplifiée :

L'approbation de la modification simplifiée du PLU est adoptée à l'unanimité des voix.

6. Demande de subvention pour travaux d'amélioration de l'école :

Ces travaux consistent en l'intégration d'un bloc sanitaire dans l'école du bas, impliquant un réaménagement total des surfaces.

La demande de subvention pour les travaux d'amélioration de l'école, pour minimiser l'impact de ceux-ci sur le budget de la commune est adoptée à l'unanimité des voix.

7. Questions diverses :

-création d'une provision comptable à ajouter au budget pour créance risque :
Adoptée à l'unanimité des voix.

-simplification comptable avec l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 en place de la M14 à la date du 1er janvier 2022 :
Adoptée à l'unanimité des voix

-Mme HERBIN Noëlle suggère la rédaction d'un article au sujet de la visite de la carrière, à paraître au Bulletin

-Mme HERBIN Noëlle suggère la création d'une journée citoyenne pour le nettoyage de la décharge sauvage fermée depuis 21 ans.

La séance est levée à 20 h 54.

Le maire
Jérôme CORDELLIER

